

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

MARDI 7 JANVIER 2014

N° 17.803

Conférence de presse de Paul Vergès sur les conséquences du passage de Bejisa

«TOUTES LES COLLECTIVITÉS LOCALES, ASSOCIATIONS, CHAMBRES CONSULAIRES DOIVENT S'ORGANISER D'EXTRÊME URGENCE POUR SE METTRE AU SERVICE DES VICTIMES»

Hier, Paul Vergès a tenu une conférence de presse pour faire part de réflexions sur le passage du cyclone Bejisa et ses conséquences. Il constate le retard pris par les responsables politiques de l'aménagement du territoire dans l'adaptation au changement climatique, et il demande aux élus et candidats élus de se mobiliser pour que tous les Réunionnais sinistrés puissent être indemnisés.



Ce qui était statistiquement prévisible est arrivé, un cyclone a touché La Réunion, constate le sénateur Paul Vergès. Cela a lieu dans une période marquée par une succession de phénomènes extrêmes: incendies en Californie à cause de la sécheresse, cyclone dévastateur aux Philippines, inondations en France et en Europe, températures polaires (-50 degrés) aux Etats-Unis et 143 millions d'habitants de ce pays touchés par la vague de froid.

Le sénateur a salué la mémoire de la personne décédée pendant le cyclone et des blessés, il a également salué le travail de ceux qui sur place à La Réunion sont intervenus pendant le cyclone et ceux qui sont venus de France pour aider les Réunionnais à panser leurs premières plaies. Dans notre île, le passage de Bejisa a eu «des conséquences qui ont surpris les responsables à La Réunion». Il permet de mesurer la capacité des responsables d'avoir pris ou pas des décisions pour

l'adaptation au changement climatique. Paul Vergès préside l'ONERC (Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique). L'ONERC avait lancé une concertation sur les premières mesures d'adaptation. Le débat a dû avoir lieu à La Réunion, comme ailleurs dans la République.

La responsabilité des élus

Le précédent cyclone ayant laissé derrière lui d'importants dégâts était Gamède en 2007. Il avait emporté le pont de la rivière Saint-Etienne. A l'époque, plusieurs mesures d'adaptation avaient été envisagées. Paul Vergès avait proposé la création d'un syndicat mixte pour régler le problème des radiers. La quasi-totalité de ces passages dangereux en cas de pluie sont sur des routes de compétence communale. Depuis, rien n'a été fait, mis à part la construction d'un pont sur la ravine du Chaudron, et à

Sainte-Suzanne, précise Paul Vergès. Manifestement, la surprise des responsables devant le dernier coup de vent dénote un oubli d'épisodes cycloniques précédents. «Les cyclones de 1932 et 1948 ont enlevés les piles énormes du pont de chemin de fer de la rivière des Galets», rappelle Paul Vergès. Des piles qui ont été poussées jusqu'à la mer. Les ruines de l'ancienne église du Champ Borne sont le souvenir de la destruction de cet édifice par la houle. Quant

au Port, il existait un phare, il a été englouti par la mer.

«Les rapports sur les régions maritimes de France insistent sur les dangers de la houle. A la Baule, des édifices sont menacés. A La Réunion, des élus s'étonnent tout d'un coup», poursuit le sénateur pour qui «les mesures n'ont pas été prises. C'est la responsabilité des élus locaux».

Suite en page 2

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITE : pub.tem@orange.fr

Édito

Les pauvres ne doivent compter que sur eux-mêmes...

Le cyclone est parti et nous devons gérer les conséquences multiples. Chaque catégorie socio-professionnelle fait son bilan et présente la note à l'assureur ou à l'Etat. Le ministre est venu et a rassuré les intéressés. Il leur a dit qu'il aura un regard bienveillant sur leur dossier. Le président et le Premier ministre seront les premiers informés. Un décret de catastrophe naturelle sera pris pour débloquer les indemnisations.

Il y a une catégorie qui n'a pas fait la Une des médias mais qui subira gravement les contrecoups: ce sont les plus pauvres. L'essentiel de leur maigre revenu est consacré à l'achat d'alimentation. Nous sommes au début du mois de janvier. Chacun sait qu'en cette période de l'année, il n'y a plus d'argent. Quand ils percevront leurs allocations ou faibles retraites, il faudra payer les menus crédits relais et, le reste sera consacré à la nourriture. En attendant le mois prochain.

Or, nous assistons déjà à la flambée des prix sur toute une série de produits, notamment les légumes. Les fruits à 1 euro c'est fini. D'ailleurs, il n'y aura plus rien pour un euro. Comment dans ces conditions passer 30 jours? Que penseront les pauvres quand ils entendront qu'il faut manger des fruits et des légumes pour avoir une bonne santé?

Voilà de quoi encourager les militants de l'Appel de l'Ermitage ainsi que d'autres partenaires qui ont lancé le 31 décembre le compte à rebours pour abolir l'extrême pauvreté à La Réunion, avant 2015. Le passage du cyclone est venu nous rappeler que les pauvres ne doivent compter que sur leurs propres forces pour parler de leurs conditions de survie et engager résolument la bataille du changement.

J.B.



Paul Vergès: «Toutes les collectivités locales, associations, chambres consulaires doivent s'organiser d'extrême urgence pour se mettre au service des victimes».

Suite de la page 1

Des réseaux inadaptés

Autres exemples du défaut d'adaptation: les coupures d'eau et d'électricité.

Notre île est desservie par un réseau central de distribution électrique. Mais la solution d'un pays tempéré a été appliquée dans un pays comme le nôtre, soumis à des phénomènes extrêmes comme le vent. Et dès qu'un événement en casse une partie, tout tombe.

Sur le même modèle occidental, les communes ont adopté des réseaux d'eau potable centralisés. Dès les premiers dégâts du cyclone, des dizaines de milliers de personnes ont été privées du précieux liquides.

Or, dans les logements modernes, l'eau et l'électricité sont partout. Conséquence: quand le réseau est interrompu, tout s'effondre. Frigos et congélateurs étaient remplis par les courses de Nouvel An, tout est perdu pour des dizaines de milliers de personnes. C'est là que certains tentent encore de soutenir ce système défaillant avec une

rustine supplémentaire. Paul Vergès cite l'exemple d'une élue qui a dit en substance: qu'est-ce que l'on attend pour mettre des groupes devant chaque pompe, un investissement conséquent qui ne servirait que rarement dans l'année.

Tous au service des pauvres

Ce qui est vrai pour l'eau est vrai aussi pour la construction de lotissement sur le littoral. Les dégâts étaient prévisibles sur les constructions en bord de mer. C'est bien là une illustration d'une réflexion insuffisante sur l'adaptation au changement climatique.

Cette insuffisance persiste. C'est ce que montre le projet de construire une Eco-cité de plusieurs milliers d'habitants à Cambaie, soit quasiment au niveau de la mer.

Ce cyclone a touché 858.000 personnes, dont la moitié vivent dans la grande pauvreté, inaugure 2014 pire que 2013. Paul Vergès interroge sur le devenir du panier Lurel. Car les prix vont flamber après le

Nouvelle route du littoral : les responsabilités de François Hollande et Victorin Lurel directement engagées

La route du littoral a été absente du cyclone. Il a plus été question des routes de Cilaos, Salazie, Aviron. Or, la route du littoral a été totalement fermée avant même le déclenchement de l'alerte rouge.

Des auditeurs intervenant à la radio n'ont pas manqué de dire que quand on voit ce qui s'est passé, va-t-on faire cette folie de la route en mer?

Paul Vergès note en tout cas que si se fait la nouvelle route en mer, alors il n'y aura plus de moyen de faire la route de moyenne altitude. C'est pourtant sur les mi-pente que vont s'implanter la plupart des nouvelles constructions. Les Réunionnais seront-ils condamnés à passer toujours par le littoral pour aller d'un point à un autre de l'île.

Paul Vergès constate également que «les défenseurs de la route du littoral sont désormais très discrets. Ils comptent sur le travail du et des ministres pour approuver en disant: quelque soient les contestations, les ministres nous appuient». Le cyclone est venu apporter un argument considérable, souligne le co-fondateur du PCR.

«Si on ne connaît pas les noms de ceux qui ont lancé la première route du littoral, et si jamais la nouvelle route se fait, alors ce sera la décision du président de la République et du ministre des Outre-mer. Ils auraient pu suivre les avis unanimes des instances qui ont été contre ce projet, ils ont passé outre.

Le président de la République va-t-il associer son nom à cela?

cyclone. C'est toute la campagne de communication qui s'écroule à cause d'une certitude: le consommateur va être ruiné.

Cette majorité de pauvres ne s'exprime pas. Cela aggrave la situation: économies budgétaires, hausse des prix, hausse des importations.

A deux mois des élections, les élus et les candidats sont au pied du

mur, estime Paul Vergès. «Toutes les collectivités locales, associations, chambres consulaires doivent s'organiser d'extrême urgence pour se mettre au service des victimes», précise-t-il. C'est la responsabilité des élus et candidats aux élections, ils peuvent démontrer leur efficacité par du concret.

Manuel Marchal

10 jours, trop court ?

Victorin Lurel a dit samedi qu'il faut être rapide pour monter être indemnisé. Il a donné 10 jours pour rendre les dossiers d'indemnisation afin que le préfet puisse transmettre ces dossiers afin qu'ils soient examinés à Paris et fassent l'objet d'un décret.

D'où cette observation faite en substance par Paul Vergès: comment voulez-vous que les planteurs puissent dans ce court laps de temps transmettre au préfet qui transmette à Paris? Sinon c'est renvoyé en février.

Des priorités pour les contrats avec l'Europe et l'Etat

Le cyclone montre que des choix doivent être fait dans les projets. Les collectivités locales doivent être rassurées sur les financements: réseau d'adduction d'eau, réseau d'assainissement. Que le gouvernement donne des assurances par des annonces précises sur le montant des crédits.

Des mesures doivent être prises pour que les dégâts ne soient pas ceux que l'on ait connus.

L'état de catastrophe naturel sera automatiquement déclaré, c'est la loi

Le ministre des Outre-mer est venu 24 heures ici. Il a annoncé un certain nombre de choses. «Nos responsables politiques doivent réfléchir plus sur les demandes à destination du public», précise le sénateur.

Ce texte dit qu'à partir d'un vent dépassant les 135 kilomètres par heure, l'état de catastrophe naturelle est automatiquement déclaré. Alors pourquoi certains élus disent qu'ils vont le demander, à quoi cela sert-il de demander l'application de quelque chose qui est automatique?

De plus, Victorin Lurel a dit que les Réunionnais seront traités comme les Bretons. L'état de catastrophe naturel s'applique, cela n'a rien à voir avec les Bretons.

Plus de la moitié des propriétaires n'étaient pas assurés en 2006: les limites de l'arrêté de catastrophe naturelle

Le fonds de secours pour l'Outre-mer est le dernier espoir d'indemnisation

En 2011, la revue *Economie et statistiques* de l'INSEE a publié une étude constatant la faible proportion de familles ayant assuré leur maison, et cherchant des explications. Voici quelques extraits de cette étude avec des intertitres de "Témoignages". Rappelons que l'arrêté de catastrophe naturelle ne concerne que les personnes ayant souscrit un contrat d'assurance. Pour les autres, le dernier espoir d'indemnisation réside dans le Fonds de solidarité pour l'Outre-mer.

Les départements d'Outre-mer (Dom) sont plus exposés aux risques naturels que la France métropolitaine. Pourtant, seuls 52% des ménages des Dom ont souscrit pour leur résidence principale une assurance habitation, qui inclut obligatoirement la couverture des catastrophes naturelles, alors que 99% des ménages métropolitains sont assurés.

Certains rapports locaux expliquent ce faible taux de souscription par des primes d'assurance élevées. Le niveau de vie dans les Dom étant inférieur à celui de la France métropolitaine, les ménages ultramarins pourraient également ne pas avoir les moyens financiers de s'assurer.

Plusieurs éléments peuvent expliquer la faiblesse du taux de souscription dans les Dom. Il est possible que les assureurs refusent d'assurer certains ménages ou les en dissuadent en leur proposant des primes très élevées. D'après Balandier (2005), suite aux différentes catastrophes cycloniques récentes, la couverture des constructions en bord de mer est soit refusée par les assureurs, soit dissuadée par un montant de prime très élevé. Dans d'autres pays, le faible taux de souscription de l'assurance

des catastrophes naturelles peut en effet s'expliquer en partie par une limitation de l'offre par le secteur privé, comme c'est le cas aux Etats-Unis. Le niveau de vie médian des ménages des Dom est par ailleurs inférieur de près de 40% à celui des ménages métropolitains (Michel *et al.*, 2010). Ceci pourrait expliquer en partie l'écart de couverture entre les Dom et la France métropolitaine.

Le prix des primes n'explique pas tout

Cependant, les primes d'assurance habitation représentent moins de 2% du budget des ménages des Dom et ce poids budgétaire est similaire à celui des ménages métropolitains (tableau 3). Ces comparaisons ne concernent que les ménages assurés. Pour déterminer si l'assurance n'est pas abordable pour les non assurés, les primes proposées aux non assurés seront estimées et le poids budgétaire potentiel de ces primes sera mesuré. Par ailleurs, les écarts de niveau de vie ne semblent pas suffire pas à expliquer les différences de taux de souscription entre les Dom. Par exemple, le niveau de vie médian de la Martinique est supérieur à celui de La Réunion (10 130

euros par unité de consommation en 2006 en Martinique contre 9 445 euros à La Réunion en 2006; Michel *et al.*, 2010); pourtant, le taux de souscription en Martinique est inférieur à celui de La Réunion (tableau 2).

Des maisons exclues de l'assurance

Il est également possible que le faible taux de souscription soit dû à la qualité des logements: certaines maisons autoconstruites ou construites sans permis peuvent ne pas être assurables.

Bien qu'en net recul, l'habitat individuel traditionnel reste en effet important. Dans les Dom, les logements individuels traditionnels c'est-à-dire faits de matériaux légers comme le bois ou la tôle, de qualité hétérogène représentent 13% des résidences en 2006 (Castéran et Ricoch, 2008). Ces habitations peuvent ne pas respecter les normes de construction ou avoir été réalisées sans permis de construire. Ces logements constituent 30% des habitations individuelles en Martinique (Diren, 2005) et entre 30% et 40% des maisons individuelles dans les Antilles et à La Réunion (Olive et Rivière, 2010). Cette proportion serait encore plus importante en Guyane (Garnesson et Hecquet, 2007). Cette situation est en partie expliquée par une spécificité légale domienne: les ménages occupants peuvent être propriétaires des murs de leur logement sans être propriétaires du sol sur lequel il est construit. Une partie de ces maisons traditionnelles ne sont donc probablement pas assurables.

(Source: "L'assurance habitation dans les départements d'Outre-mer: une faible souscription", article de Lucie Calvet et Céline Grisl)

Tableau 2
Souscription de l'assurance habitation en 2006 dans les Dom et en France métropolitaine

	Taux de souscription de l'assurance habitation (%)
Guadeloupe	44
Guyane	52
Martinique	50
La Réunion	59
France métropolitaine	99

Lecture : alors que 99 % des ménages métropolitains sont assurés, seuls 44 % des ménages guadeloupéens, 52 % des ménages guyanais, 50 % des ménages martiniquais et 59 % des ménages réunionnais vivent en 2006 dans une habitation assurée contre les catastrophes naturelles.

Champ : Dom (hors Mayotte) et France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2006 (13 423 observations).

Le taux d'assurance des ménages comparés à la France.

Le fonds de secours pour l'outre-mer

Le principal canal des aides publiques est le fonds de secours pour l'outre-mer, financé par des crédits budgétaires. Seuls les ménages non assurés et dans une situation économique et sociale difficile peuvent bénéficier de l'intervention du fonds de secours pour les biens mobiliers de première nécessité de leur résidence principale.

De manière exceptionnelle, une aide peut être attribuée pour l'indemnisation des résidences principales aux propriétaires non assurés; le taux d'indemnisation est alors compris entre 20% et 30% (circulaire du 8 décembre 2010 relative à la mise en œuvre du dispositif d'aide du fonds de secours pour l'outre-mer).

Tableau 6
Taux de souscription de l'assurance habitation par statut d'occupation et par Dom

	En %		
	Locataires	Accédant à la propriété	Propriétaires ou logés gratuitement
Guadeloupe	61	76	27
Guyane	58	88	35
Martinique	67	78	34
La Réunion	80	76	35

Lecture : dans chacun des Dom, de nombreux ménages locataires ou accédant à la propriété ne sont pas assurés, alors qu'ils sont obligés de droit ou de fait de s'assurer.
Champ : Dom (hors Mayotte).
Source : Insee, enquête Budget de famille 2006 (3 183 observations).

Ce tableau montre qu'à La Réunion, 65% des propriétaires ne sont pas assurés.

**I CHOK A ZOT ?
POURTAN LA SALTÉ
I TOMB PA DU CIEL, OUI !**

**Les déchets représentent une pollution.
11 déchèteries près de chez vous pour déposer
gratuitement et tous les jours vos déchets recyclables.
AGISSONS ! ALLONS EN DÉCHÈTERIE !**

Pour tout renseignement,
www.tco.re ou le numéro Vert **0800 605 605**

Vacances sous le signe de l'autosuffisance

Kabris en transhumance

Dans certains pays, arrivent certaines saisons où il y a plus de pâturage en montagne que dans la plaine; c'est le cas en pays tempéré, en été, période chaude. On déplace les animaux; c'est la transhumance.



Les vacances pour les chèvres.



Un parc bien garanti...

Normalement ici en pays tropical, toute l'année et partout on devrait trouver à donner à manger à ses bêtes!

Sauf pour des raisons de commodité... Arrivent les vacances par exemple: les enfants sont libres; toute la famille humaine est libre d'aller voir un peu ailleurs; auquel cas on peut être amené à déplacer des bêtes, des chèvres dans notre cas. Pourquoi?

Beaucoup d'entre nous ont appris la célèbre fable de la chèvre de Monsieur Seguin d'Alphonse Daudet; en gros on peut retenir que les caprins aiment gambader, même grimper en montagne. Je connais des éleveurs qui lâchent leur troupeau sur les rives de la Rivière Saint Etienne, Bras de Cilaos. Les animaux partent le matin et rentrent tout seuls chaque soir.

En réalité, pour ce qui nous concerne, la chance de pouvoir bénéficier d'un grand terrain actuellement en indivision, avec l'autorisation du parent encore vivant des 6 enfants. Il a une superficie de 60000m² soit 2400 gaullettes. Il est un peu éloigné de notre domicile actuel. Il est donc bien adapté à un départ en changement d'air.

1. Préparation du parc

Nous avons fait l'expérience du constat d'une chèvre gra-

vide morte étouffée dans sa corde (qui n'avait pas son tourniquet!) en mai dernier. Attachée, il a suffi de 2 tours autour de la souche pour que nous la retrouvions figée le matin; 3 petits prêts à naître; expérience cruelle surtout pour les enfants.

Il faut que les bêtes circulent librement, d'où l'idée de réaliser un parc.

Nous avons récupéré des palettes par ci par là; un rectangle de 7 palettes sur 4; en tout 22; pour solidifier, des vieux tuyaux de galva à l'intérieur des palettes, des feuilles de tôle autour voire au-dessus afin que les animaux ne craignent ni le vent, ni la pluie, ni le soleil.

Le rectangle a été partagé en 4, car des compartiments doivent être envisagés pour séparer les familles, les boucs adultes des autres; bien mettre ensemble mère et petits et les protéger des autres; chacun défend son territoire comme dans les grands espaces sauvages!

2. Un bouc méchant

J'apprends de toutes les personnes qui ont une grande expérience de ces élevages que le bouc en grandissant peut devenir méchant - le mot est humanisé- car qu'est-ce qu'un animal sait de la méchanceté? Le mien, je le prenais dans mes bras lorsqu'il est arrivé chez moi avec sa mère il y a de cela 2 ans ou 3. De jour en

jour, ou de mois en mois, je disais qu'il jouait à s'élever sur ses pattes arrière pour retomber dans ma direction! Par sécurité, je lui tenais ses cornes, mais il pousse, et il a de plus en plus de force jusqu'au moment où je ne peux plus le tenir!

J'en parle autour de moi: celui-ci me raconte qu'il a failli se faire émasculer.

L'autre me demande de me méfier, le bouc peut t'apuyer contre un objet dur et t'écraser.

Le plus grave c'est celui-là qui s'est pris un coup de tête de bas en haut, la corne lui ayant creusé la cuisse extérieurement; le sang coulait abondamment; il a fallu vite faire un garrot et évacuer en urgence.

Que ces histoires vécues nous servent à réfléchir!

3. La nature

Mais il ne faut pas tenter le diable: donc ne pas laisser un parc de cabris sans surveillance, surtout la nuit; on a vu des troupeaux entiers disparaître sans laisser de trace. L'histoire m'a été contée à Vincenzo mais aussi au Tampon! Comment on arrive à enlever 20 chèvres, et surtout comment on n'arrive plus à dénicher le voleur?

Moyennant cela, les bêtes et l'éleveur, du même coup, sont en contact direct avec la pleine nature: le chant des

oiseaux dès que pointe l'aube; le coucher du soleil, le bruissement des feuilles dans la maigre forêt; le souffle du vent, les clapotements de la pluie mais le grondement du tonnerre; tout en grandeur nature, en vrai.

Aujourd'hui, j'ai récolté mes premiers épis de maïs; j'en ai grillé un dans la braise du feu qui cuit mon carry; j'ai oublié de dire que j'ai monté ma tente à proximité, affaire d'entendre un importun à qui viendrait la malencontreuse idée que j'évoquais ci-dessus!

4. Auto-suffisance

Je ne peux pas vous exprimer le plaisir de manger, abrité de la pluie sous 2 feuilles de tôle ondulée, l'épi chaud au goût universel d'un maïs semé, récolté, grillé par mes soins.

Je suis comme l'Indien des hauts plateaux du Sud Améri- que: je suis capable, de génération en génération, de garder mes semences, produire par moi-même ce dont j'ai besoin chez moi, pour moi et ma famille; je fais la preuve que l'autosuffisance alimentaire est possible; je l'ai démontrée.

Les chèvres elles mangent les tiges et les feuilles; et c'est aussi succulent.

Benoît Blard,
éleveur expérimentateur

Otè!

Kréol la lé pa kouyion vréman, ti kroi pa?

Mi pans nou lé kapab dan nout péi; sa in slogan in lasosiasyon biin konu isi. Mi sar fé dé troi réflexyon si laprè-syklone ...

Dabor, si tout mon bann bananié (piét-fig) la kasé dan ma kour; nana sak la tonm si lo ti palmié miltiplian mon voisin, in zoreyi; anfin li viin arivé, inn ti vè kréol la parti an Frans la aminn a li isi: li koné tout.

Mé lo gro tron fig èk in bél baba la sèlman tonbé san dérasiné; mi di lo ti vè: «I res so gro bananié, li lé tro lour; mi atann mon frèr i sort Sindni li va éd amoin lévé, mon koté, shé moin, dousman, ma apuyi a li èl in groboi èk in fours po nou pa pèrd lo rézime fig...»

Koué lo bonnom i di li: «je peux pousser de mon côté, maintenant?» -«toi, tu touches à rien!», mi fé a lu pou répons.

Oté, si li pous son koté, li va kas mon baba fig; sa lé frazil, i kas sèk; li koné pa sa ditou; lé pa son kiltir; i fo li artourn son péi ardrés piè pome aprè tanpèt an Bretagn; lès a nou rolèv nout bananié, nouminm.

Apré, in lantropriz sotrétan EDF i viin répar in kab lot voisin: mi dmann a zot si zot lé pa militèr po plézanté: ki sa lé kolonèl ant zot; mi éksplik a zot koman dirèktèr EDF la koz konm Napoléon: «nu atak la ot tansion, aprè sé la batay po la moyèn é pi ansuit solman la bas tansion!»

Lo minis Lurel i arviin osi: oté, mi apran ke bann sivil espésialis kouran léktrik i ariv i sort l' Ecosse! Lo boug i kont si son doi: biyé lavion, lotèl...konbiin i sar kouté?

Po armèt rézo léktrik an éta, ifo fé nir moun loin konm sa? Kréol té ginye pa fé?

Kréol la lé pa pli kouyion vréman, zot i kroi pa?

Justin